



CRASSIER

CONSEIL COMMUNAL

Législature 2011 - 2016

Aux membres du Conseil communal
Aux membres de la Municipalité

ASSERMENTATION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux art. 83 et suivants de la loi sur les communes du 28 février 1956, vous êtes convoqué(e)s à la séance d'installation des autorités communales

**le jeudi 19 mai 2011
à 19h00 à la Salle du Conseil.**

Ordre du jour (1^{ère} partie présidé par Mme le Préfet Nelly de Tscharner):

1. Appel
2. Assermentation des membres du conseil
3. Assermentation de la municipalité et du syndic
4. Election du/de la président(e) du conseil
5. Election du/de la secrétaire du conseil

Ordre du jour (2^{ème} partie présidée par le/la nouveau/elle président(e)):

6. Election du/de la vice-président(e)
7. Election des scrutateurs(trices) et des suppléant(e)s
8. Election des commissions
9. Election des délégué(e)s aux associations intercommunales et autres représentations.

Nous précisons que tout conseiller absent, qui n'aura pas prêté serment n'est pas éligible à des fonctions internes du conseil.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette cérémonie d'assermentation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Le Président:
P. Contegat



La Secrétaire:
Y. Freléchoux